



Charte écologique

État au 08.03.23

Principes

Le sixième rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est sans appel : sans un renforcement drastique et immédiat des politiques actuelles, le monde se dirige vers un réchauffement de +3,2 degrés d'ici la fin du siècle, alors que chaque dixième de degré supplémentaire provoque son lot de catastrophes climatiques.

Pour tenter de limiter l'ampleur du désastre probable, il faudrait que les émissions de gaz à effet de serre **dans tous les secteurs** atteignent leur pic avant 2025, et diminuent de près de la moitié d'ici 2030 par rapport à 2019.

Comme l'écrit le GIEC, la réponse doit avant tout être politique, avec des régulations fortes à tous les niveaux sur le plan international.

En attendant, devant l'inadéquation entre l'urgence absolue de la situation et les (in)actions gouvernementales, nous ne pouvons, à notre modeste endroit, que prendre de dérisoires mais néanmoins concrètes mesures afin de limiter notre empreinte carbone.

Cette charte liste une série de pratiques existantes et nouvelles de la 2b company, dans le but de réduire son impact sur l'environnement. Nous n'avons ni les moyens humains ni financiers d'élaborer des études d'impact de nos activités. Les pratiques ci-dessous sont basées sur les connaissances scientifiques actuelles, notamment la mesure en « Unités de charge écologique. » Elles sont appelées à évoluer et seront mises à jour régulièrement en fonction de l'évolution de nos connaissances.

Elles pondèrent trois grands principes:

- L'urgence climatique (décroissance de l'impact)
- La nécessité artistique (croissance artistique et sociale)
- La faisabilité de mise en place de la mesure

Voyages

La 2b company ne voyage plus en avion.

Les voyages du personnel en tournée s'effectuent en transports en commun terrestres.

Si les transports en commun ne sont pas disponibles, d'autres types de transports terrestres sont utilisés et compensés.

Les temps de voyage du personnel en tournée sont rémunérés.

Si un-e collaborateurice souhaite se déplacer en avion ou en voiture personnelle alors que le voyage en train est proposé par la compagnie :

- seul le temps de voyage effectif, limité au maximum de ce qui était proposé en train, est rémunéré
- les frais de voyages (billets d'avion, frais d'essence, etc.) ne sont plus remboursés.

Organisation des tournées

La 2b company refuse toutes les tournées aéroportées, ce qui exclut toute représentation si des moyens terrestres ne permettent pas de s'y rendre.

Par ailleurs la 2b company s'efforce :

- d'organiser des tournées cohérentes en terme géographique
- de valoriser les longues exploitations
- d'échanger avec les lieux d'accueil sur l'importance de ces mesures.

Transports, scénographie et matériel

Les tailles des véhicules de transport sont choisies avec soin.

Les groupages de transports sont favorisés, et la compagnie compense le carbone émis par ses transports de matériel.



L'impact écologique de toute acquisition de matériel et de construction scénographique doit être considéré en regard des urgences artistiques et climatiques.

Principes de compensation carbone

La compensation carbone n'est pas une solution satisfaisante du point de vue environnemental. Elle reste toutefois un outil possible de dernier recours.

La 2b company compense le 100% des émissions carbone :

- du transport du matériel
- des voyages qui ne se déroulent pas en transports en commun.

Chaque fin de saison, la compagnie établit un bilan kilométrique des voyages et transports et verse le montant correspondant à un organisme de compensation.

Autres mesures, divers, et « petits gestes ».

La 2b company

- veille à ce que les services traiteurs, les repas organisés par les théâtres et les caterings soient végétariens et demande d'éviter la vaisselle jetable. Des caterings locaux et bio sont appréciés.
- décourage les organisatrices et organisateurs de distribuer du merchandising (gourdes, tote bags, etc.).
- demande aux théâtres d'éviter la distribution de bouteilles en plastique si l'eau du robinet est potable et invite les membres de son personnel à se munir de leur propre gourde en déplacement.
- ne participe plus à des plateformes ou des réunions professionnelles si celles-ci ne peuvent être atteintes par des transports en communs terrestres.

Quelques calculs en « Unité de charge écologique ».

« L'impact environnemental d'un geste donné est exprimé ici en Unités de Charge Ecologique (UCE). Cette unité permet de ramener à un seul indicateur une large palette d'atteintes à l'environnement. Ces atteintes peuvent être de l'ordre du réchauffement climatique, de la qualité des eaux, de l'air, etc.. »

Source: [RTS](#)

Une paire de baskets achetée en magasin	22'700	UCE		
Un steak de boeuf suisse (mangé en Suisse)	27'200	UCE	=	1.3 paire de baskets
Un vol Genève - New-York, et retour	2'506'405	UCE	=	110 paires de baskets ou 92 steak de boeuf
Un vol Lausanne - Berlin, et retour	500'000	UCE	=	22 paires de baskets ou 18 steak de boeuf

Crédit quotidien en UCE par personne pour permettre à la planète de se régénérer:

21'370 UCE

Une paire de baskets achetée en magasin	1 jour
Un steak de boeuf suisse (mangé en Suisse)	1.3 jours
Un vol Genève - New-York, et retour	117.3 jours
Un vol Lausanne - Berlin, et retour	23.7 jours